

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome.—Parmi les causes de béatification encore pendantes en cour de Rome et qui ont été déjà l'objet de séances générales, mais seulement quant à l'héroïcité des vertus, il y en a deux intéressantes la France : celle de la vénérable Marie Rivier et de la vénérable Jeanne de Lestonnac, pour lesquelles doit commencer désormais l'examen de l'authenticité des miracles.

France.— M. l'abbé Jauffret, chanoine de Marseille et ancien supérieur de l'école Belzunce de cette ville, est nommé évêque de Bayonne, en remplacement de Mgr Fleury-Hottot, décédé.

Autriche.— Le cardinal Gauglbauer, archevêque de Vienne et membre de la chambre des seigneurs, a été emporté par la maladie qui minait depuis longtemps ses forces. Il avait soixante-douze ans. Né dans une famille de paysans, il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît. Abbé de Kremsmünster, en 1876, il remplaça, en 1881, Mgr Kutshker sur le siège archiépiscopal de Vienne. Il avait été créé cardinal le 10 novembre 1884.

Terre-Sainte.— L'escadre de la Méditerranée, commandée par le contre-amiral Alquier, a jeté l'ancre devant Jaffa le 21 Septembre dernier et le lendemain, 53 officiers, l'aumonier et 120 matelots, se sont rendus à Jérusalem. Les officiers, l'amiral et le consul en tête, suivis des matelots, se sont dirigés vers la basilique du Saint-Sépulcre, où les Pères Franciscains les ont reçus solennellement. Le 23, l'Amiral, accompagné du Consul et de son état major, a fait une visite au Patriarche et lui a témoigné de la sollicitude de notre pays pour la protection des Saints Lieux. Avant le départ, tous les pèlerins ont assisté à une messe solennelle dite au sanctuaire français de Sainte Anne et se sont approchés de la sainte table.

Voilà ces hommes que l'impunité condamnera peut-être un jour à mourir sans les secours de la religion.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

II March., XII, 46.

Hon. J. J. Blanchet, Lévis.
Dr F. X. Mousseau, Montréal.
G. E. Panneton, “
P. Charette, avocat, “
Letourneux, “
Rév. L. H. Grenier, Québec.

DE PROFUNDIS.